



ÉCOLE DES DEUX SOLEILS

495, rue Gérin, Magog (Québec) J1X 4B1

Téléphone : 819 843-5666

les2soleils@cssds.gouv.qc.ca

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement

rencontre tenue à la salle de conférence

le 18 décembre 2023, à 18 h 15

Présences :	Absents :
<ul style="list-style-type: none">• Madame Isabelle Arguin• Madame Claude Massé• Madame Marilyn Bouchard• Madame Géraldine Normandeau• Madame Mélanie Ouellet (teams)• Madame Mylène Pepin• Madame Vicky Rathier• Madame Linda Robert	<ul style="list-style-type: none">• Madame Isabelle Barrette• Madame Caroline Gauthier• Madame Noémie Ouellet

1.0 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Madame Isabelle A. souhaite la bienvenue à tous. Le quorum est constaté et la réunion peut débuter.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point 12 est reporté étant donné l'absence de Madame Isabelle Barette. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Madame Linda Robert et est appuyée par Madame Géraldine Normandeau tel que modifié. **Résolution 2023/12/01**

3.0 Lecture et adoption du procès-verbal du 29 novembre 2023

Revoir la mise en page points 8 et 14. L'adoption du procès-verbal avec les modifications est proposée par Madame Vicky Rathier et est appuyée par Madame Mélanie Ouellet.

Résolution 2023/12/02

4.0 Suivi au procès-verbal du 29 novembre 2023

Point 5 : Évaluations en classe multi-niveaux (retour PV 1er novembre)



ÉCOLE DES DEUX SOLEILS

495, rue Gérin, Magog (Québec) J1X 4B1

Téléphone : 819 843-5666

les2soleils@cssds.gouv.qc.ca

Madame Isabelle A. a eu des échanges avec les enseignantes concernées et elle nous confirme que les évaluations principales sont communes. Pour les élèves qui ont des besoins particuliers, c'est à vérifier à la pièce entre chaque évaluation.

Point 6 : Demande du service de traiteur (P.V. 29 novembre)

Madame Isabelle n'a pas eu la chance de parler avec le traiteur. Un échange est à venir en janvier.

Point 8 : Choix de la photographe 24-25

Les coûts avec la photographe Joanie Brière sont plus dispendieux et n'incluent pas la mosaïque des finissants. Le choix de reprendre la photographe Jylve Fortier est privilégié. Mme Isabelle échangera avec Mme Fortier pour s'assurer que le temps nécessaire sera accordé pour la prise de photo afin d'éviter que les gens ne se sentent « pressés » lors du processus. Si l'échange n'est pas concluant, le choix d'une nouvelle photographe devra être fait et nous informerons les parents de l'augmentation des coûts.

5.0 Question du public

5.1 Est-ce que des punitions collectives sont appliquées à des groupes, de façon à leur faire perdre leur temps de dîner ou de récréation?

Non, ce n'est pas une pratique de l'école d'appliquer ce genre de conséquence. Madame Isabelle A. a fait le tour des classes afin de valider auprès du personnel enseignant. Il existe une pratique éducative de "temps perdu, temps repris" qui peut être utilisée à l'occasion, mais jamais un ou des élèves ne perdront leur temps de dîner.

6.0 Communication de la direction

6.1 Précisions sur la procédure à suivre pour les questions du public.

Madame Isabelle A. rappelle la nécessité que les gens du public se nomment lorsqu'ils ont une question. Aussi, il est important de rappeler aux parents l'importance de communiquer avec les enseignants, puis avec la direction s'ils ont des inquiétudes en lien avec le fonctionnement de classe.



ÉCOLE DES DEUX SOLEILS

495, rue Gérin, Magog (Québec) J1X 4B1

Téléphone : 819 843-5666

les2soleils@cssds.gouv.qc.ca

Si la question du public concerne une situation précise ou semble en lien avec un-e intervenant-e de l'école en particulier, la personne doit être référée à la direction. Cette dernière fera un suivi plus individualisé. Pour s'adresser au C.É, la question doit être plus générale et concerner l'ensemble des élèves ou du fonctionnement de l'école.

7.0 Budget 23-24

Madame Isabelle A. présente le budget de l'année 23-24.

Madame Mylène propose un budget pour les TES puisqu'il n'y en a pas actuellement.

Proposé par Madame Linda Robert et appuyé par Madame Marilyn Bouchard.

8.0 Sorties éducatives 23-24

Madame Isabelle A. a eu une discussion avec les enseignantes et celles-ci souhaitent maintenir leurs propositions de sortie. Une attention particulière sera portée l'an prochain pour s'assurer de varier le type de sorties offertes (sportives vs culturelles).

Pour le préscolaire, il manque la sortie au camping Beaulieu dans le tableau en plus du transport. Nous y reviendrons lors du prochain C.É pour l'adoption.

Erreur au 1er cycle: corriger le coût à 5\$ pour totaliser 12\$.

La recommandation globale de Madame Isabelle est de maintenir le taux de 20\$ chargé aux parents et de tenter d'absorber les coûts supplémentaires via le budget de l'école..

Proposé par Madame Mylène Pepin et appuyé par Madame Vicky Rathier.

9.0 Campagne de financement

L'option de la vente du chocolat, comme l'année dernière, est retenue.

À reparler en janvier pour cibler le moment et passer la commande auprès du fournisseur.

Proposé par Madame Claude Massé et appuyé par Géraldine Normandeau.



ÉCOLE DES DEUX SOLEILS

495, rue Gérin, Magog (Québec) J1X 4B1

Téléphone : 819 843-5666

les2soleils@cssds.gouv.qc.ca

10.0 Plan de surveillance du midi

Madame Isabelle A. et Madame Linda présentent le portrait. Une discussion en avril aura lieu pour nommer les besoins 24-25 et déterminer si l'ajout d'une ressource supplémentaire doit être considérée vu la longueur de la cour d'école.

11.0 Représentante du service de garde

Présentation prévue en janvier de la planification budgétaire, par Madame Linda.

12.0 Représentant du comité de parents

Madame Isabelle B. est absente. Remis au prochain C.É.

13.0 Représentants du comité CIC

La campagne de sauce à spaghetti est en cours.

14.0 Divers

Aucun.

15.0 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Linda Robert à 20h34 et est appuyée par Madame Géraldine Normandeau. **Résolution 2023/12/03**

Isabelle Arguin
Directrice

Claude Massé
Présidente du conseil d'établissement